



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II À LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ORGANISATIONS DE TRAVAILLEURS DE LA MÉTALLURGIE

Mardi, 8 juin 1982

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,*

1. Autant que je le pouvais, j'ai essayé de répondre à votre désir de me rencontrer, à l'occasion de la réunion de votre Fédération internationale à Rome.

J'ai en effet été touché de votre démarche et j'apprécie les buts que vous poursuivez au service des Organisations de Travailleurs de la Métallurgie en 70 pays.

Je me suis déjà longuement exprimé sur les associations de travailleurs dans l'encyclique "[Laborem Exercens](#)" (IOANNIS PAULI PP. II *Laborem Exercens*, 20), et je prépare en ce moment ma visite à l'Organisation internationale du Travail à Genève.

2. Oui, l'Eglise continue à penser que de telles associations sont un élément indispensable de la vie sociale. Quant à vos syndicats, qui couvrent, au sens large, les secteurs de la métallurgie, ils ont leur physionomie originale; leur structure me semble bien souligner la solidarité qui lie les travailleurs de ces secteurs, avec leurs problèmes particuliers, et donc favoriser la recherche d'une action adaptée à ces milieux, plus facilement peut-être que certains syndicats qui sont davantage préoccupés, semble-t-il, d'une action générale mais qui sont quelquefois tentés en fait par certaines idéologies. Comme je l'écrivais dans l'encyclique: "Les intérêts vitaux des travailleurs sont, jusqu'à un certain point, communs à tous; en même temps, cependant, chaque genre de travail, chaque profession a une spécificité propre, qui devrait se refléter d'une manière particulière dans ces organisations" (IOANNIS PAULI PP. II [Laborem Exercens](#), 20).

3. Vous luttez pour la justice sociale. Vous intervenez, à juste titre, dans les domaines où les droits des travailleurs sont en cause. Vous avez aussi en vue un rôle éducatif auprès des ouvriers et de leurs familles. Dans la difficile conjoncture actuelle, vous apportez également votre contribution à la recherche de solutions aux graves problèmes de l'emploi, du chômage. Vous élargissez même votre souci humanitaire à la garantie des droits de l'homme. C'est avec sympathie que l'Eglise considère les responsabilités que vous prenez.

4. Je forme des vœux pour que les travaux de votre Fédération aident les nombreux syndicats affiliés à bien jouer leur rôle pour défendre les justes droits des travailleurs dans le cadre du bien commun de toute la société, en tenant compte de la situation économique des pays. Il est toujours à souhaiter que ces syndicats gardent leur but spécifique qui n'est pas directement politique. J'ai eu l'occasion de souligner qu'ils devraient conserver leur liberté vis-à-vis des partis politiques. Je suis sensible aussi à l'intérêt que vous portez à d'autres syndicats qui sont dans l'épreuve.

En vous remerciant de votre visite, je recommande à Dieu vos responsabilités au service de tous les travailleurs de la Métallurgie. Je lui recommande aussi les intentions personnelles et familiales que vous portez. Et je Le prie de vous combler de ses bénédictions.

© Copyright 1982 - Libreria Editrice Vaticana